

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2007

ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE – DROIT

Temps de préparation : 20 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

Sujet n° 7EDT08

À partir du document fourni en annexe, vous traiterez les questions qui suivent :

- 1 – Quelle est l'évolution de la structure du marché à laquelle EDF est confrontée ?
- 2 – Analysez les causes de la hausse du prix de l'électricité.
- 3 – Comment la structure actuelle du marché peut-elle agir sur la hausse des prix ?
- 4 – Quels étaient les avantages de la structure de marché antérieure ?

ANNEXE

Bientôt la fin du monopole d'EDF

Dans quelques mois, EDF devrait « s'ouvrir à la concurrence » pour la fourniture de l'électricité résidentielle, sur le modèle des télécoms.

Dès l'an 2000, le marché des grandes entreprises - plus du tiers de l'électricité produite - a été ouvert. La vraie révolution s'est opérée en juillet 2000 lorsque le marché a été ouvert aux consommateurs les plus rentables : les clients professionnels. Et, le 1er janvier 2007, la concurrence sera désormais ouverte à tous les ménages.

Nombreuses sont les entreprises qui attendent cette date. Les prix montent car les surcapacités nucléaires disparaissent alors que la demande ne cesse de croître. En 2003, le prix de gros de l'électricité a grimpé de 30 %.

Pourtant, Bruxelles avait promis une baisse des coûts. Or, EDF facture déjà les tarifs les plus bas d'Europe. Les mécontents se multiplient parmi les clients désormais «libres de choisir» leurs fournisseurs, notamment l'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden) qui dénonçait en 2004 «une libéralisation aux effets pervers» et regrettait le «cadre prévisible» du monopole. Ce constat est généralisé partout où le marché de l'électricité a été ouvert.

D'autres expériences européennes (Italie, Royaume-Uni) montrent que même si les prix ont baissé, la concurrence, elle, reste limitée à quelques acteurs privés car se lancer sur le marché coûte cher.

Les limites de l'ouverture du marché

En fait, la libéralisation pose des problèmes pour des raisons techniques. D'une part, l'électricité ne se stocke pas. En allumant un climatiseur l'été, un usager peut déclencher une centrale chargée d'assurer

l'équilibre entre l'offre et la demande. Sinon, c'est la coupure.

Dans ce cas, le prix de l'électricité flambe. En France, durant la canicule, le prix moyen du mégawatheure sur le marché de gros a ainsi été multiplié par 50 pendant une heure.

D'autre part, pour éviter une coupure, le producteur doit investir dans la construction de centrales qui ne fonctionneront que quelques semaines par an. Ces surcapacités ne sont pas rentables, mais elles exercent une pression permanente à la baisse des prix, au moment des fortes demandes.

Enfin, l'électricité voyage mal. Elle se dissipe sous forme de chaleur au-delà de 200 kilomètres parcourus sur des lignes à haute tension. Un électron finlandais ne viendra donc jamais éclairer les rues de Rome. Dans ces conditions, pourquoi vouloir imposer un marché unifié ?

Se pose également la question de l'égalité d'accès et de services pour tous les usagers. La notion de péréquation¹ est au cœur de la problématique des services publics : pour que le plus grand nombre y ait accès, le tarif doit être déconnecté de son prix de revient, les services les plus rentables finançant ceux qui le sont moins. Les décisions à prendre sont donc de nature politique : qui doit financer l'accès aux régions les plus excentrées ? Comment permettre à tous les usagers d'être reliés ?

Sonia El Heit
Flash N°269 – Mars/Avril 2006

Péréquation : répartition des charges financières (impôts...) proportionnellement aux possibilités de chacun.